

Seul le prononcé fait foi

Discours de Béatrice ABOLLIVIER, Préfète de Seine-et-Marne

Remise des prix – Sélection régionale du concours MAF Boucherie 2019

Lundi 11 février 2019 – IMA du Pays de Meaux

Madame la Présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat,
Monsieur le directeur du CFA-CMA de la chambre des métiers et de l'artisanat,
Messieurs les directeurs des antennes des IMA de Meaux et de Montereau,
Monsieur le président et madame la directrice de l'Ecole professionnelle de la boucherie de Paris,
Monsieur le Président de l'organisation professionnelle de la boucherie de Seine-et-Marne,
Monsieur le Président de la Fédération de la Boucherie de Paris et de la Région Parisienne,
Monsieur le président de la Fédération des Bouchers d'Ile de France,
Messieurs les apprentis,
Mesdames et messieurs.

C'est un plaisir pour moi d'être présente pour la remise des prix du concours du meilleur apprenti de France en boucherie.

La France est profondément attachée à l'artisanat, parce qu'elle est l'un de ses fleurons. L'artisanat, c'est la vie de nos territoires. Ce sont les emplois et les services de proximité qui font vivre nos communes. C'est aussi une formation vers l'excellence, un savoir-faire qui fait notre fierté jusqu'à l'étranger. L'artisan est aussi celui pour qui, plus que tout, l'amour du travail bien fait est au cœur de son métier. C'est un modèle qui doit nous inspirer.

Au socle des professions artisanales, il y a l'apprentissage, qui est une formidable voie de promotion sociale et de réussite, qui permet à chacun d'exprimer son plein potentiel et de s'élancer dans une carrière valorisante. Je tiens d'ailleurs à souligner la qualité des formations dispensées dans les instituts des métiers de l'artisanat du département, qui ont formé 1760 artisans avec un taux de réussite de 87% entre 2016 et 2017.

L'apprentissage fait partie des priorités des politiques publiques de l'emploi.

C'est pourquoi la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 6 septembre 2018, portée par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, a réformé l'alternance et l'apprentissage, pour leur permettre de se développer et d'être toujours plus valorisé. Pour accompagner ces

transformations, l'Etat avec les régions et les partenaires sociaux a créé en janvier l'agence France compétence, qui est chargée de la régulation et des financements des formations professionnelles et de l'apprentissage.

Pour les apprentis, cette loi prévoit notamment :

- une augmentation salariale : 30€ par mois pour les apprentis de moins de 20 ans en CAP ou en Bac Pro ;
- une aide au permis de conduire de 500€ pour les apprentis majeurs ;
- tout contrat entre un jeune et une entreprise aura sa formation en CFA financées et les passerelles entre apprentissage et statut scolaire ou étudiant seront facilités ;
- enfin 15 000 jeunes apprentis auront la possibilité chaque année, d'ici la rentrée 2022, de partir en « Erasmus pro ». C'est-à-dire d'avoir accès à des séjours et formations dans les pays européens.
-

Cette loi comprend d'autres mesures, mais je vous l'épargnerai. S'il faut en retenir quelque chose, c'est que l'Etat sait combien l'apprentissage et l'artisanat sont importants à la vitalité du pays.

Aussi, pour revenir sur le sujet de concours, j'aimerais conclure sur les actes de violence dont les bouchers sont victimes partout en France actuellement, et pour notre département à Pontault-Combault. Il ne fait pas de doute que le rapport de quelques uns à tout ce qui touche à la viande a changé, voire tend à se radicaliser. Mais il s'agit d'une partie infime de notre population, de groupuscules extrémistes identifiés contre lesquels je veux vous assurer que l'Etat est mobilisé. L'un de ces groupuscules a été arrêté à Jossigny le 12 janvier par les gendarmes. Il est incompréhensible que l'on s'en prenne à nos artisans parce qu'ils font leurs métiers. Il est intolérable que l'on veuille porter atteinte à ceux qui donnent le pouls aux commerces de proximité.

En conclusion, je veux féliciter les apprentis qui vont être médaillés aujourd'hui. Si vous êtes là c'est que vous avez réussi à démontrer votre talent et votre envie de réussite. Aussi je n'ai aucun doute sur ce que l'avenir vous réserve de bon pour la suite. C'est une belle étape que vous franchissez aujourd'hui, et je ne peux que vous encourager à persévérer.

Je vous remercie